

Global Evolution Funds Frontier Markets (R - EUR)

ISIN: LU0501220429

OBJECTIF ET CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LES RISQUES

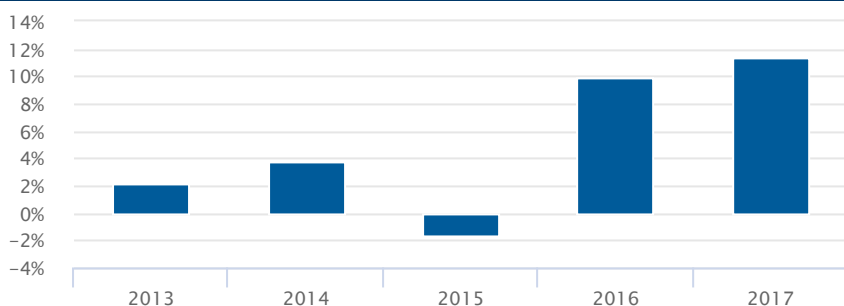
Ce compartiment vise à générer des rendements par le recours à une sélection de stratégies au sein des « marchés frontières », c.-à-d. les marchés de taille réduite et peu liquides où les informations sont moins disponibles que dans d'autres marchés. Le compartiment recourra principalement à des titres négociables classiques tels que des titres de créance en devise forte et en monnaie locale, de même qu'à des produits de change. Pour des informations détaillées, nous vous renvoyons à la section « Détails du compartiment » dans l'annexe III du prospectus.

Le compartiment peut recourir à des instruments dérivés et, par conséquent, être exposé à des risques de perte significatifs. La VNI peut subir des niveaux de volatilité élevés en fonction du marché ou de l'instrument financier dérivé dans lequel l'investissement est effectué. Les risques spécifiques inhérents à un investissement dans le compartiment sont ceux liés à l'évolution des marchés, aux crises nationales, à la crise financière mondiale et à la crise des liquidités. Les investisseurs sont également invités à se référer à la section « Risques d'investissement » dans l'annexe I du présent prospectus.

RENDEMENT CUMULÉ DE LA CLASSE D'ACTIONS



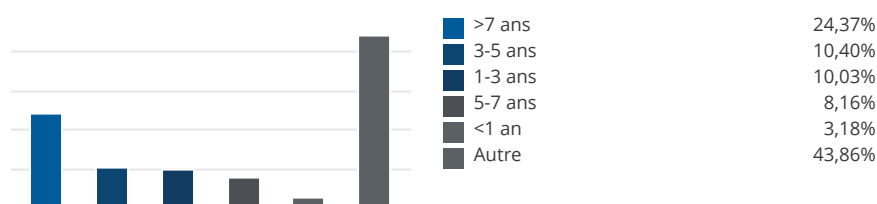
RENDEMENT ANNUEL DE LA CLASSE D'ACTIONS



PÉRIODES

	1 MOIS	3 MOIS	1 AN	3 ANS	DÉBUT
Classe	-1,92%	-3,89%	0,59%	13,09%	48,71%

ÉCHÉANCE



INFORMATIONS CLÉS

DATE DE LANCEMENT DE LA CLASSE D'ACTIONS

15-12-2010

DEVISE

EUR

ACTIFS DU COMPARTIMENT

€ 2 104 840 649,66

ACTIFS DES CATÉGORIES D'ACTIONS

€ 347 254 163,50

VNI

€ 147,48

DATE VNI

30-06-2018

INVESTISSEMENTS

Frontier Markets

DOMICILE DU FONDS

Luxembourg

TYPE DE FONDS

UCITS (Undertaking for Collective Investment In Transferable Securities)

FORME LÉGALE

Société d'Investissement à Capital Variable - Luxembourg (SICAV)

TYPE DE CLASSE

Détail

POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Cumulatif

LIQUIDITÉ

Tous les jours

INVESTISSEMENT MINIMUM

€ 50,00

COMMISSIONS, FRAIS ET TAUX %

COMMISSION DE PLACEMENT MAX.

5,00

MAX. DISTRIBUTION FEE

0,00

FACTEUR D'AJUSTEMENT MAX.

0,00

COMMISSION DE GESTION MAX.

1,50

RATIO DE COÛTS TOTAUX (TER)

1,09

COMMISSION DE PERFORMANCE

10,00

IDENTIFICATION ET CODES DES ACTIONS

ISIN

LU0501220429

WKN

A1CW23

CUSIP

L15410159

BLOOMBERG

SXGFMFR LX

ISIN: LU0501220429

RÉSUMÉ DU PORTEFEUILLE (DIX PREMIÈRES POSITIONS) 12-04-2018

	%
Name missing	16,04
12,5% Republic of Kenya 10/01/2033	2,05
5,8% Iraq 15/01/2028	1,72
5,25% IVYCST REGS 22/03/2030	1,69
16,2499% Federal Republic of Nigeria 18/04/2037	1,61
5,75% Cote d'Ivoire 31/12/2032	1,61
9,5% Republic of Angola 12/11/2025	1,57
16,2884% Federal Republic of Nigeria 17/03/2027	1,53
8,9% DOMREP REGS 15/02/2023	1,46
9,5% Republic of Cameroon 19/11/2025	1,29

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

La société de gestion, telle qu'elle est définie dans la section ci-dessous, délègue la gestion des investissements du compartiment au gestionnaire de portefeuille. Global Evolution Fondsmæglerelskab A/S. Gestionnaire de portefeuille indépendant spécialisé dans les marchés émergents et les marchés frontières.

Siège social: Kokholm 3A, DK 6000, Kolding, Danemark

PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS**SOCIÉTÉ DE GESTION**

Global Evolution Manco SA
6B Route De Trèves, 6th Floor L-2633 Senningerberg, The Grand Duchy of Luxembourg, R.C.S. no. B208648

DÉPOSITAIRE

c/o the Bank of New York Mellon S.A./NV, Luxembourg Branch
Vertigo Building – Polaris, 2-4 rue Eugène Ruppert, L- 2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

Informations relatives aux marchés locaux

Global Evolution Funds (la « SICAV ») est enregistrée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en vue de sa commercialisation en France, où elle a désigné le correspondant centralisateur suivant: Société Générale Securities Services - France - Paris Cedex 18 - 189, rue d'Aubervilliers

Le prospectus et le DICI sont disponibles en français.

Avertissement

Le présent document est publié par Global Evolution. Les sources des données et des informations de cette fiche d'informations sont les suivantes : Global Evolution Manco S.A., Global Evolution Fondsmæglerelskab A/S et J.P. Morgan.

Global Evolution est un fonds à compartiments multiples de type OPCVM domicilié au Luxembourg, enregistré en tant que société anonyme (SA) et organisé sous la forme d'une société d'investissement à capital variable (« SICAV »). Global Evolution Funds Frontier Markets est un compartiment de la SICAV (le « Compartiment »). La SICAV est enregistrée conformément à la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif et est réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg.

Le présent document est donné à titre d'information uniquement et ne doit pas être considéré comme une offre ou une incitation à acheter des actions du compartiment. Il n'est pas destiné à être distribué ou utilisé par une personne physique ou morale quelconque ressortissante ou résidente, ou encore située dans une juridiction de l'Union européenne ou extérieure à l'Union européenne où sa distribution, publication ou utilisation serait interdite en vertu des lois et réglementations en vigueur. La SICAV et ses compartiments ne sont pas enregistrés dans le cadre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières (United States Securities Act of 1933) dans sa version en vigueur ni dans le cadre de la loi américaine de 1940 sur les investissements dans sa version en vigueur et ne doit par conséquent pas être proposée ou vendue directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique ou dans un quelconque de ses États, territoires, possessions ou autres zones soumises à sa juridiction, ou au bénéfice d'une « personne américaine » telle qu'elle est définie dans le prospectus. En outre, la SICAV doit se conformer au FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) dans le cadre de l'accord intergouvernemental conclu entre les gouvernements du Grand-Duché de Luxembourg et des États-Unis le 28 mars 2014 ainsi qu'à la « loi FATCA » datée du 24 juillet 2015 (MÉMORIAL A 145 du 29 juillet 2015) ; elle est classée à cet égard comme un « fonds restreint ». Pour de plus amples informations sur la SICAV et le compartiment, veuillez vous référer au prospectus et au document d'informations clés pour l'investisseur (« DICI »). Toutes les informations reflètent les conditions légales et économiques actuelles qui s'appliquent à la SICAV et à ses compartiments. Elles peuvent être modifiées en tout temps sans notification. Les informations financières concernant les compartiments sont fournies dans le dernier rapport annuel ou semestriel qui ait été révisé. Le DICI, le prospectus et les rapports annuel et semestriel les plus récents constituent les seules bases qui engagent en ce qui concerne l'achat d'actions, et toute décision d'investissement doit se fonder exclusivement sur ces documents. La version la plus récente du prospectus, le DICI, les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement au siège des organismes suivants : SICAV, agent(s) nommé(s) dans le pays, le cas échéant, et répertorié(s) dans la section « Conditions des marchés locaux », Global Evolution Manco S.A., ainsi que sur le site web www.globalevolutionfunds.com. Il est recommandé aux investisseurs de lire le DICI, le prospectus ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel, et de contacter un conseiller professionnel afin d'obtenir des conseils personnalisés avant de prendre une décision quelconque en matière d'investissement. La SICAV, l'agent (les agents) local (locaux) nommé(s), le cas échéant, Global Evolution Manco S.A. ainsi que leurs agents n'assument aucune responsabilité quant à l'utilisation du présent document ou de son contenu.

*** Les données de performance indiquées représentent des performances passées et ne garantissent pas les rendements futurs.** La performance présentée en ce qui concerne le fonds représente uniquement celle de la classe d'actions dont il est question dans le présent document. Il est à noter que les investissements réalisés dans le fonds sont exposés à des risques. Toute somme d'argent investie dans un fonds peut augmenter et diminuer en valeur, et il n'existe aucune garantie que l'investisseur récupérera l'intégralité du montant qu'il aura investi, conformément à ce qui est décrit ci-dessous. Les performances plus récentes peuvent être inférieures ou supérieures. La valeur du capital et les rendements fluctuent au fil du temps, si bien que les actions, au moment de leur rachat, auront une valeur inférieure ou supérieure à leur prix d'origine. La performance indiquée est exprimée nette de tous frais liés au fonds, commissions de placement, frais de vente (le cas échéant) et taxes. Au cas où la classe d'actions définie dans la fiche d'informations serait une classe d'actions de distribution, la performance indiquée suppose également que les dividendes distribués ont été réinvestis. Le calcul de la performance se fonde sur la devise dans laquelle est libellée la classe d'actions, conformément à ce qui est défini dans la section « Informations clés » à la page 1 de la présente fiche d'informations. Si la devise dans laquelle la performance passée est exprimée diffère de celle du pays dans lequel l'investisseur réside, celui-ci devra tenir compte de ce que la performance indiquée pourra augmenter ou diminuer lorsqu'elle sera convertie dans sa monnaie par suite des fluctuations de change. La performance relevée pour d'autres classes d'actions sera supérieure ou inférieure en fonction des différences de droits, commissions et frais de vente. En ce qui concerne les périodes pendant lesquelles certaines classes d'actions n'étaient pas encore souscrites ou n'avaient pas encore été créées (les « classes d'actions inactives »), la performance est imputée en référence à la performance effective de la classe d'actions active de la SICAV qui aura été considérée comme ayant les caractéristiques les plus proches de celles de la classe inactive après ajustement sur la base de la différence des ratios de dépenses totales (TER) et, le cas échéant, conversion de la valeur nette d'inventaire de la classe d'actions active dans la devise dans laquelle la classe d'actions inactive est estimée. La performance estimée pour une telle classe d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

Le présent document est une publicité à usage commercial. Avant toute souscription, nous vous prions de lire le prospectus et le DICI

c/o the Bank of New York Mellon S.A./NV, Luxembourg Branch Vertigo Building – Polaris, 2-4 rue Eugène Ruppert, L- 2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg